

M^e Tiphaine LE GRIGNOU
M^e Yves COSQUÉRIC
105, avenue de Kerrien
29000 Quimper
Tél. 02 98 52 97 97
contact@hdvquimper.com
www.adjugart.fr
Agt 2017-097

EXPOSITIONS

Vendredi 12 décembre
de 14^h à 18^h
Dimanche 14 décembre
de 15^h à 18^h

CATALOGUE

10€ et sur
www.adjugart.fr
www.interencheres.com
www.drouot.com

EXPERTS

Michaël COMBREXELLE
Tél. 06 25 10 81 67

Cabinet TURQUIN
Tél. 01 47 03 48 78

FRAIS DE VENTE

25 % TTC

ENCHÉRIR EN DIRECT

www.interencheres.com
et www.drouot.com



Naturalia & Curiosités

LA COLLECTION DUBESSET

Lundi 15 et mardi 16 décembre 2025
105, avenue de Kerrien
à Quimper (29000)



Lundi 15 décembre 2025 à 10^h

Naturalia (lot 1 à 135) 3

Lundi 15 décembre à 14^h

Naturalia (lot 136 à 427) 14

Mardi 16 décembre 2025 à 14^h

(À partir du lot 428)

Mineralia 39

Archéologie et voyage 45

Dessins, tableaux 46

Appelants 48

Objets d'art, religiosa & curiosités (oddities) 49

Mobilier 53

Conditions générales de la vente 54

Ordre d'achat de la vente 55

Lundi 15 décembre - 10^h

NATURALIA

1 **COMBATTANT varié ou en synonymie**
Chevalier combattant (*Calidris pugnax*) (CH-CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois, collecté dans les pays de l'Est (Russie, Kazakhstan). Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Eurasie, Afrique, Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **120/150**

2 **COMBATTANT varié ou en synonymie**
Chevalier combattant (*Calidris pugnax*) (CH-CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois, collecté dans les pays de l'Est (Russie, Kazakhstan). Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Eurasie, Afrique, Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **120/150**

3 **COMBATTANT varié ou en synonymie**
Chevalier combattant (*Calidris pugnax*) (CH-CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois, collecté dans les pays de l'Est (Russie, Kazakhstan). Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Eurasie, Afrique, Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **120/150**

4 **COMBATTANT varié ou en synonymie**
Chevalier combattant (*Calidris pugnax*) (CH-CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois, collecté dans les pays de l'Est (Russie, Kazakhstan). Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Eurasie, Afrique, Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **120/150**

5 **COMBATTANT varié ou en synonymie**
Chevalier combattant (*Calidris pugnax*) (CH-CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois, collecté dans les pays de l'Est (Russie, Kazakhstan). Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Eurasie, Afrique, Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **120/150**



6 **COMBATTANT varié ou en synonymie**
Chevalier combattant (*Calidris pugnax*) (CH-CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois, collecté dans les pays de l'Est (Russie, Kazakhstan). Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Eurasie, Afrique, Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **120/150**

7 **COMBATTANT varié ou en synonymie**
Chevalier combattant (*Calidris pugnax*) (CH-CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois, collecté dans les pays de l'Est (Russie, Kazakhstan). Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Eurasie, Afrique, Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **120/150**

NATURALIA (suite)

136 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

137 HUITRIER DE BACHMAN (*Haematopus bachmani*) (NR) : Spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

138 CANARD CHIPEAU (*Mareca strepera*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique, Afrique, Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

139 STURNELLE DU PéROU (*Leistes bellicosus*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud (Pérou, Chili, Équateur). Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/70**

140 MARTIN-PECHEUR d'Amérique (*Macrocerculus alcyon*) (CE) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **80/120**

141 IRENE VIERGE (*Irena puella*) (NR) : 2 spécimens naturalisés sur branche et socle artificiel. Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique : Asie du Sud-Est. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

142 FRANCOLIN DE SHELLEY (*Scleroptila shelleyi*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle en bois. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Afrique australe. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

143 STARIQUE PERROQUET (*Aethia psittacula*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : sud-est de l'Alaska, Mer de Bering, îles Aléoutiennes. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

144 TANGARA FOURCHU (*Rauenia bonariensis*) (NR) : 2 spécimens naturalisés sur branche et socle artificiel. Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

145 PIC CHAMPÊTRE (*Colaptes campestris*) (NR) : Ensemble de 2 spécimens naturalisés sur branche et socle artificiel. Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique : endémique de l'Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/120**

146 ENSEMBLE comprenant des Anatidae en nature morte dont un Canard spatule ou en synonymie Souchet roux (*Spatula platalea*) (NR) et une Sarcelle cannelle (*Spatula cyanoptera*) (NR) : Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique Souchet roux : Amérique du Sud. Répartition géographique Sarcelle cannelle : Amérique. Espèces d'oiseaux non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

147 MOUFLON (*Ovis aries*) (CH) : Tête naturalisée en cape. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/60**

148 TADORNE RADJAH (*Radjah radjah*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : nord de l'Australie, îles de la Papouasie occidentale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

149 SARCELLE BARIOLÉE (*Spatula versicolor*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle en bois. Spécimen vendu en l'état, c endommagé. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

150 ENSEMBLE comprenant des Anatidae en nature morte dont un Canard queue pointue ou en synonymie Pilet à la jaune (*Anas georgica*) (NR) et un Canard des Bahamas ou en synonymie Pilet des Bahamas (*Anas bahamensis*) (CE) : Naturalisation avant 1990. Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique : Amérique du Sud. Espèces d'oiseaux non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieures au Code de l'environnement français. **50/80**

151 CANARDOIE SEMIPALMEE (*Anas semiplumata*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Australie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/120**

152 PLUVIER GUIGNARD (*Eudromias ferrugineus*) (CE) (bagué) : Spécimen mâle naturalisé en plumage nuptial sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Eurasie, Afrique, Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/90**

153 GANGA QUADRIBANDE (*Pterocles quadricinctus*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **60/80**

154 CANARD DE CHILOE (*Mareca sibilatrix*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

155 MARTIN-PECHEUR d'Amazonie (*Chloroceryle amazona*) (CE) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud, Amérique centrale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **60/80**

156 ONORE RAYE (*Tigrisoma lineatum*) (CE) : spécimen naturalisé sur souche. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud et Amérique centrale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/90**

157 NETTE DEMI-DEUIL ou en synonymie Nette peposaca (*Netta peposaca*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

158 EIDER A DUVET (*Somateria mollissima*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique : nord-est de la Chine, Japon, Sibérie orientale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

159 ROLLIER D'ABYSSINIE (*Coracias abyssinicus*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**



160 PIC KISUKI (*Yungipicus kizuki*) (NR) : Ensemble de 2 spécimens naturalisés sur branche et socle artificiel. Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique : nord-est de la Chine, Japon, Sibérie orientale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

161 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

162 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

163 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

164 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

165 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

166 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

167 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

168 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

169 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

170 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

171 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

172 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

173 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

174 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

175 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

176 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

177 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolaptes angustirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

178 GRIMPAR A BEC ÉTROIT (*Lepidocolap*



161 **CARDINAL ROUGE** (*Cardinalis cardinalis*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

162 **HARELDE BOREALE** ou en synonymie *Harelde de Miquelon* (*Clangula hyemalis*) (CH) : Ensemble de 2 spécimens naturalisés sur socle artificiel. Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique : Eurasie, Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **110/150**

163 **MARTIN-PECHEUR à ventre roux** (*Megaceryle torquata*) (CE) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **80/120**

164 **VITRINE** avec différentes. Espèces d'Anatidae dont : Un spécimen de Nette demi-deuil ou en synonymie *Nette peposaca* (*Netta peposaca*) (NR) ; Deux spécimens de Sarcelle à collier noir (*Callonetta leuco-*

phrys) (NR) ; un spécimen de Canard spatule ou en synonymie *Souchet roux* (*Spatula platalea*) (NR). Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèces d'oiseaux non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **130/160**

165 **CANARD A OREILLES ROSES** ou en synonymie *Malaco-rhynque à oreilles roses* (*Malacorhynchus membranaceus*) (D) (bagué) : spécimen naturalisé sur socle artificiel, né et élevé en captivité. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Australie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

166 **PAROARE HUPPE** (*Paroaria coronata*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/150**

167 **WAPITI** (*Cervus canadensis*) (CH) : Tête naturalisée en cape. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen

338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **250/300**

168 **ROLLIER VARIE** (*Coracias naevius*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

169 **IBIS MANDORE** (*Theristicus caudatus*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/150**

170 **GRAND GRÈBE** (*Podiceps major*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du Sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/150**

171 **FULIGULE MILOUINAN** (*Aythya marila*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Eurasie, Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la

Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

172 **SARCELLE TACHETÉE** ou en synonymie *Sarcelle à bec jaune* (*Anas flavirostris*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

173 **DAIM** (*Dama dama*) (CH) : Tête ancienne naturalisée sur écusson. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

174 **IBIS HAGEDASH** (*Bostrychia hagedash*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

175 **CANARD CHIPEAU** (*Mareca strepera*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique, Afrique, Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**



176 **ENGOULEVENT À BALANCIERS** (*Caprimulgus longipennis*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/200**

177 **COYOTE** (*Canis latrans*) (CH) : Spécimen naturalisé gueule ouverte en attitude de course sur souche. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**



178 **CAROUGE A CAPUCHON** (*Chrysomus icterocephalus*) (CE) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/100**

179 **URUBU NOIR** ou en synonymie *Vautour urubu noir* (*Coragyps atratus*) (CE) : spécimen naturalisé sur souche. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **100/150**

180 **RAGONDIN** (*Myocastor coypus*) (CH) : Spécimen naturalisé en entier en phase albinique sans socle. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/100**

181 TANTALE D'AMÉRIQUE (*Mycteria americana*) (CE) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **100/150**

182 CEDICNÈME TACHARD (*Burhinus capensis*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

183 CANARD DES BAHAMAS ou en synonymie Pilet des Bahamas (*Anas bahamensis*) (CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/90**

184 CANARD DU CAP ou en synonymie Sarcelle du Cap (*Anas capensis*) (NR) (bagué) : spécimen naturalisé sur socle artificiel, né et élevé en captivité1. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

185 CANARD DE CHILOE (*Mareca sibilatrix*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

186 PLUVIER DORE (*Pluvialis apricaria*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Naturalisation avant 1990. Répartition géographique : Eurasie, États-Unis, Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **60/80**

187 BROCHET (*Esox lucius*) (P) : Tête ayant subi une dessiccation naturelle présentée gueule ouverte. Spécimen vendu en l'état. Espèce de poisson non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **20/40**

188 GANGA MASQUE (*Pterocles personatus*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : endémique de Madagascar. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

189 SARCELLE BARIOLÉE (*Spatula versicolor*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

190 CANARD A QUEUE POINTUE ou en synonymie Pilet à bec jaune (*Anas georgica*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

191 ENSEMBLE de 2 spécimens naturalisés sur branche et socle artificiel dont Bagadais casqué (*Prionops plumatus*) (NR) et Choucador à ventre roux (*Lamprotornis pulcher*) (NR). Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

192 CHEVREUIL DE SIBÉRIE (*Capreolus pygargus*) (CH) : Tête naturalisée en cape, belle configuration du trophée, une oreille endommagée. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/100**

193 LOT comprenant : 1 bois (mue) de Cerf élaphé (*Cervus elaphus*) (CH) , 2 frontaux de Chevreuil de Sibérie (*Capreolus pygargus*) (CH), 2 paires d'écusson-bande avec 8 pattes de Chevreuil d'Europe (*Capreolus capreolus*) (CH). Spécimens vendus en l'état. Espèces de mammifères non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/90**

194 TIGRE A DENTS DE SABRE ou Smilodon : Crâne artificiel (polymère de synthèse) avec belle patine imitant le séjour dans un milieu tourbeux. **100/200**

195 ROLLIER D'ABYSSINIE (*Coracias abyssinicus*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel, vendu en l'état. Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

196 ERISMATURE DES ANDES (*Oxyura ferruginea*) (NR) : Ensemble de 2 spécimens naturalisés sur socle artificiel imitation bois. Spécimens vendus en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

197 CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*) (CH) : Spécimen mâle naturalisé en plumage nuptial sur souche. Spécimen vendu en l'état. Naturalisation avant 1990. Répartition géographique : Afrique, Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

198 IBIS MANDORE (*Theristicus caudatus*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/150**

199 JACANA NOIR (*Jacana jacana*) (CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : endémique de l'Afrique australe. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

200 ONORE RAYE (*Tigrisoma lineatum*) (CE) : spécimen naturalisé sur souche Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud et Amérique centrale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/90**

201 GARROT A ŒIL D'OR (*Bucephala clangula*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du nord, Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

202 PEPOAZA IRUPERO (*Xolmis irupero*) (NR) : Spécimen mâle naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

210 GRAND GRÈBE (*Podiceps major*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel, base du bec endommagée Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du Sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

203 CORBEAU PIE ou en synonymie Corbeau à ventre blanc (*Corvus albus*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche et socle bois. Spécimens vendus en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

204 PIGEON ROUSSARD (*Columba guinea*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique centrale et Am. du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

205 PLUVIER DORE (*Pluvialis apricaria*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie, États-Unis, Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **60/80**

206 FRANCOLIN DU NATAL (*Pternistis natalensis*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle en bois Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : endémique de l'Afrique australe. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

207 STERNE INCA (*Larosterna inca*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique, Madagascar. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

208 PERDRIX CHOUKAR (*Alectoris chukar*) (CH) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Est de l'Europe, Balkans. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

209 SARCELLE A COLLIER NOIR (*Calonetta leucophrys*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

210 MARTIN-PECHEUR à ventre roux (*Megaceryle torquata*) (CE) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

211 TANGARA A GORGE ROUGE ou en synonymie *Habia* à gorge rouge (*Driophlox fuscicauda*) (NR) : Spécimen mâle naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen probablement de captivité dû à la livrée du plumage prononcé Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique de l'est et du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/100**

artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique, Asie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

212 SARCELLE A AILES VERTES (*Anas carolinensis*) (CE) : spécimen naturalisé sur souche Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/90**

213 CHEVREUIL D'EUROPE (*Capreolus capreolus*) (CH) : Tête naturalisée d'un spécimen mâle avec déformation aberrante de l'un des bois montée sur écusson Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/100**

214 VANNEAU COURONNÉE (*Vanellus coronatus*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique de l'est et du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

215 SARCELLE A COLLIER NOIR (*Calonetta leucophrys*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle en bois Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

216 HARLE DE CHINE (*Mergus squamatus*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Sud-est de la Russie, Chine. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

217 ENSEMBLE de 2 spécimens naturalisés sur socle artificiel dont Rhynchée peinte (*Rostratula benghalensis*) (NR) et Rhynchée de Saint-Hilaire (*Nycticryphes semicollaris*) (NR) Spécimens vendus en l'état Répartition géographique Rhynchée peinte : Eurasie, Afrique Répartition géographique Rhynchée de Saint-Hilaire : Amérique du sud. Espèces d'oiseaux non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

218 PIE BAVARDE (*Pica pica*) (CH) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie, Moyen-Orient, Asie centrale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

(CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

223 OMBRETTE AFRICAINNE (*Scopus umbretta*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique, Madagascar. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

224 SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) (CE) : spécimen naturalisé sur souche. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie, Amérique du nord, Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/90**

225 IBIS SACRÉ (*Threskiornis aethiopicus*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique à l'origine. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/150**

226 SARCELLE À COLLIER NOIR (*Callonetta leucophrys*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle en bois. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

227 TETRAS À BEC NOIR (*Tetrao urogallusoides*) (CH) : spécimen en attitude de parade naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

228 SPATULE ROSÉE (*Platalea ajaja*) (CE) : spécimen naturalisé sur souche. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **100/200**



229 RATON LAVEUR (*Procyon lotor*) (CH) : Spécimen naturalisé en entier tenant une pomme de pin sur souche en bois. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

230 VANNEAU TERO (*Vanellus chilensis*) (CE) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/90**

233 CANARD DE SALVADORI (*Salvadorina waigiuensis*) (NR-D) (bagué) : spécimen naturalisé sur souche, né et élevé en captivité. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Asie du sud-est. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

234 ROLLIER VARIE (*Coracias naevius*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

235 CHEVREUIL D'EUROPE (*Capreolus capreolus*) (CH) : Tête naturalisée d'un spécimen femelle montée sur écusson, avec étiquette du taxidermiste « Bruno Etterlen 68 Molbau ». Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

236 ÉLAN AMÉRICAIN ou en synonymie *Orignal* (*Alces alces*) (CH) : Tête naturalisée en cape. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **300/400**

237 CERF MARAL (*Cervus elaphus maral*) (CH) : Tête naturalisée en cape. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **250/350**

238 CAROUGE À CALOTTE ROUSSE (*Chrysomus ruficapillus*) (NR) : spécimen mâle naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

239 ENSEMBLE de 2 spécimens naturalisés sur branche et socle artificiel dont *Sturnelle spp* et *Carouge à épaulettes* (*Agelaius*

phoeniceus) (NR). Spécimens vendus en l'état. Répartition géographique : Amérique du nord. Espèces d'oiseaux non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

240 KAMICHI à collier ou en synonymie *Chauna* (*Chauna torquata*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état. Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/180**

241 BRASSEMER CENDRÉ (*Tachyeres pteronotus*) (bagué) (NR) : spécimen mâle naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

242 SPATULE ROSÉE (*Platalea ajaja*) (CE) : spécimen naturalisé sur souche. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **200/250**

243 OUETTE D'ÉGYPTE ou en synonymie *Oie d'Égypte* (*Alopochen aegyptiaca*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle en bois. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique à l'origine. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

244 CANARD A BEC TACHETÉ (*Anas poecilorhyncha*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Asie, Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

245 IBIS A FACE NUE (*Phimosus infuscatus*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

246 IBIS SACRÉ (*Threskiornis aethiopicus*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique à l'origine. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/120**



249 GEAI BLEU (*Cyanocitta cristata*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

250 PERDRIX GRISE (*Perdix perdix*) (CH) : spécimen naturalisé sur souche. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **40/60**

251 ENSEMBLE de 2 spécimens de Jacana noir (*Jacana jacana*) (CE) dont 1 spécimen immature, naturalisés sur socle artificiel. Naturalisation avant 1990. Spécimens vendus en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **80/120**

252 GEAI DES CHÈNES (*Garrulus glandarius*) (CH) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Europe. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

253 OIE RIEUSE (*Anser albifrons*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du nord, Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/90**

254 VANNEAU ARME (*Vanellus armatus*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique orientale et australie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

255 **TROUPIAL** à tête rouge ou en synonymie Carouge à tête rouge (*Amblyramphus holosericeus*) (NR) : Ensemble de 2 spécimens naturalisés sur branche et socle artificiel. Spécimens vendus en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

256 **GELINOTTE HUPPÉE** (*Bonasa umbellus*) (NR) : spécimen mâle en attitude de parade naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

257 **MARTIN-CHASSEUR GÉANT** (*Dacelo novaeguineae*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Est et sud-ouest Australie et Tasmanie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

258 **CERF DE VIRGINIE** (*Odocoileus virginianus*) (CH) : Tête naturalisée en cape. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/200**

259 **ANHINGA ROUX** (*Anhinga melanogaster*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Asie du sud-est, Philippines, Sri Lanka. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/200**

260 **OIE CENDRÉE** (*Anser anser*) (CH) : spécimen naturalisé sur socle en bois Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

261 **HARELDE BOREALE** ou en synonymie Harelde de Miquelon (*Clangula hyemalis*) (CH) : spécimen naturalisé sur souche en bois. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie, Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

262 **MOUFETTE RAYÉE** (*Mephitis mephitis*) (CH) : spécimen naturalisé en entier sur socle avec décor et végétation artificiels. Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/120**

263 **FRANCOLIN DE CLAPPERTON** (*Pternistis clappertoni*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique centrale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/200**

264 **PIQUEBŒUF A BEC JAUNE** (*Buphagus africanus*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle en bois. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

265 **CANARD A QUEUE POINTUE** ou en synonymie Pilet à bec jaune (*Anas georgica*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/200**

266 **SPATULE ROSÉE** (*Platalea ajaja*) (CE) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Naturalisation avant 1990. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

267 **GEAI BLEU** (*Cyanocitta cristata*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel. Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

268 **FAISAN COMMUN** (*Phasianus colchicus*) (CH) : spécimen mâle naturalisé sur socle artificiel. Spécimen vendu en l'état. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

269 **ENSEMBLE** comprenant des Anatidae en nature morte dont un mâle et une femme d'Eider à duvet (*Somateria mol-*

lissima) (NR) : spécimens vendus en l'état Répartition géographique : Amérique du nord, Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

270 **FAISAN NOBLE** (*Lophura ignita*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : nord de Bornéo. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/200**

271 **CANARD PILET** (*Anas acuta*) (CH) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Sibérie orientale, Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

272 **HOAZIN HUPPE** (*Opisthocomus hoazin*) (CE) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : nord-est et centre-est de l'Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **90/120**

273 **CALAO A BEC ROUGE** (*Tockus erythrorhynchus*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

274 **VANNEAU HUPPE** (*Vanellus vanellus*) (CH) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique orientale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

275 **BERNACHE A CRINIÈRE** (*Chenonetta jubata*) (NR) (bagué) : spécimen naturalisé sur socle artificiel, né et élevé en captivité Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : endémique d'Australie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

276 **GAZELLE DE THOMSON** (*Gazella thomsoni*) (CH) : Crâne avec dentition sans mandibule inférieure, monté sur écusson Spécimen vendu en l'état. Espèce de mam-

mifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

277 **CASTOR DU CANADA** (*Castor canadensis*) (CH) : spécimen naturalisé en entier sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

278 **EIDER A LUNETTES** (*Somateria fischeri*) (NR) (bagué) : spécimen naturalisé sur socle artificiel, né et élevé en captivité Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie, Amérique du nord, Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

279 **GRÈBE DE ROLLAND** (*Rollandia rolland*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du Sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

280 **FRANCOLIN HUPPE** (*Ortygornis sephaena*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle en bois Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique orientale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

281 **ADA CLIGNOT** (*Hymenops perspicillatus*) (NR) : spécimen mâle naturalisé sur branche et socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

282 **ENSEMBLE** de 2 spécimens de Jacana noir (*Jacana jacana*) (CE) dont 1 spécimen ailes ouvertes, naturalisés sur socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimens vendus en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/70**

283 **COLOMBAR WAALIA** (*Treron waalia*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

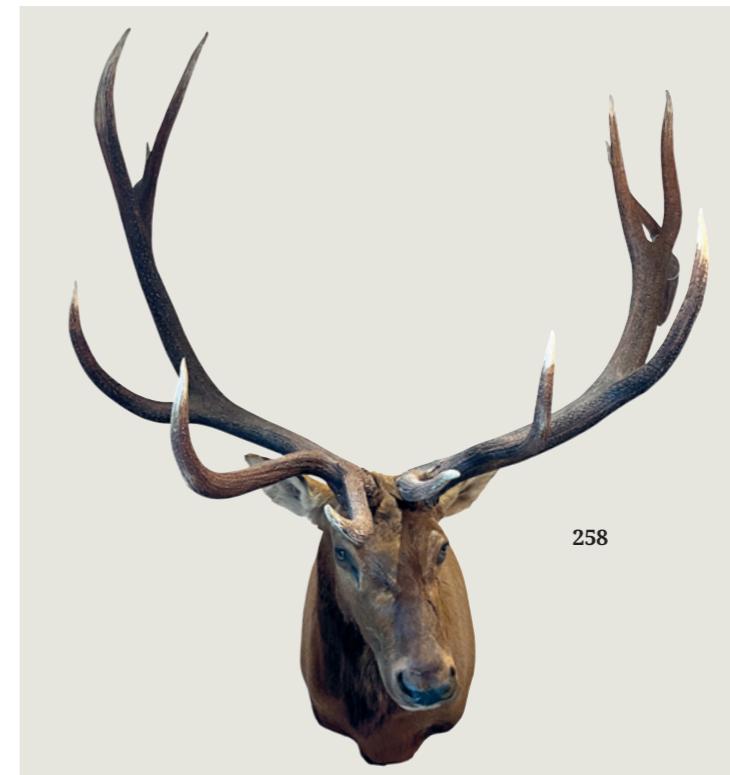
284 **SARCELLE D'HIVER** (*Anas crecca*) (CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie, Amérique du nord, Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **40/60**

285 **COURLAN BRUN** (*Aramus guarauna*) (CE) : spécimen naturalisé sur souche Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **100/150**

286 **MERGANETTE DES TORRENTS** (*Merganetta armata*) (NR) : Ensemble de 2 spécimens mâle et femelle naturalisés sur socle artificiel Spécimens vendus en l'état Répartition géographique : Amérique du sud (chaîne des Andes). Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **300/500**

287 **MARTRE DE PENNAN** ou en synonymie Pékan (*Martes pennanti*) (CH) : spécimen naturalisé en entier sur branche Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

288 **MARTIN-PÊCHEUR D'AMAZONIE** (*Chloroceryle amazona*) (CE) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud, Amérique centrale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **60/80**



258

292 **URUBU NOIR** ou en synonymie Vautour urubu noir (*Coragyps atratus*) (CE) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **100/150**

293 **BREVE AZURINE** (*Hydrornis guajanus*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Thaïlande, Malaisie, Java. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/120**

294 **MARTRE DU CANADA** (*Martes americana*) (CH) : spécimen naturalisé en entier sur branche Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/120**

295 **CANARD A BEC TACHETÉ** (*Anas poecilorhyncha*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Asie, Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

296 **GELINOTTE HUPPÉE** (*Bonasa umbellus*) (NR) : spécimen mâle en attitude de parade naturalisé sur souche et socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/120**

297 **OIE DES MOISSONS** (*Anser fabalis*) (CH) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

298 **CANARD A QUEUE POINTUE** ou en synonymie Pilet à bec jaune (*Anas georgica*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

299 **GUEPIER ÉCARLATE** (*Merops nubicus*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique nord et sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

300 **IBIS PLOMBÉ** (*Theristicus caerulescens*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

301 **HARELDE BOREALE** ou en synonymie Harelde de Miquelon (*Clangula hyemalis*) (CH) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état, pattes endommagées Répartition géographique : Eurasie, Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

302 **ENSEMBLE** de 2 spécimens naturalisés sur branche et socle artificiel dont Calao à bec noir (*Lophoceros nasutus*) (NR) et Gonolek de Barbarie (*Laniarius barbarus*) (NR) Spécimens vendus en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèces d'oiseaux non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

303 **CANARD SPATULE** ou en synonymie Souchet roux (*Spatula platalea*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

304 **DENDROCYGNE A DOS BLANC** (*Thalassornis leuconotus*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du Sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

305 **HARELDE BOREALE** ou en synonymie Harelde de Miquelon (*Clangula hyemalis*) (CH) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie, Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

306 **CARDINAL A POITRINE ROSE** (*Pheucticus ludovicianus*) (CE) : spécimen mâle naturalisé sur branche et socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

307 **CANARD SPATULE** ou en synonymie Souchet roux (*Spatula platalea*) (NR) : Ensemble de 2 spécimens naturalisés sur souche Spécimens vendus en l'état Répartition géographique : Amérique du Sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **40/80**

308 **AVOCETTE D'AMÉRIQUE** (*Recurvirostra americana*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du nord, Bahamas, Cuba. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **40/80**

309 **FRANCOLIN A GORGE ROUGE** (*Pternistis afer*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle en bois Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique orientale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **40/80**

310 **MARTIN-PECHEUR VERT** (*Chloroceryle americana*) (CE) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique centrale, nord de l'Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

311 **SARCELLE CANNELLE** (*Spatula cyanoptera*) (NR) : spécimen naturalisé sur souche Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

312 **MERLE MÉTALLIQUE** (*vraisemblablement Lamprotornis spp*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **60/80**

la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

313 **GAZELLE DE GRANT** (*Gazella granti*) (CH) : Crâne monté sur écusson, belle grandeur du trophée Mesure étuis cornés : 61 cm environ Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **40/80**

314 **MOUFLON** (*Ovis aries*) (CH) : Frontal monté sur écusson console en bois Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **40/80**

315 **TINAMOU ISABELLE** (*Rhynchotus rufescens*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

316 **BLAIREAU D'AMÉRIQUE** (*Taxidea taxus*) (NR) : Spécimen naturalisé en entier sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

317 **PIC DOMINICAIN** (*Melanerpes candidus*) (CE) : spécimen naturalisé sur souche Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique de l'ouest, sud du Sahara. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

318 **HARELDE BOREALE** ou en synonymie Harelde de Miquelon (*Clangula hyemalis*) (CH) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Eurasie, Amérique du nord. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**



323

au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/150**

323 **CAURALE SOLEIL** (*Eurypyga helias*) (CE) : spécimen naturalisé ailes écartées sur socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique centrale et Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **250/300**

324 **SARCELLE CANNELLE** (*Spatula cyanoptera*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

325 **OUETTE D'ÉGYPTE** ou en synonymie Oie d'Égypte (*Alopochen aegyptiaca*) (NR) : spécimen naturalisé en nature morte Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique à l'origine. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

326 **PIC FLAMBOYANT** (*colaptes auratus*) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : endémique d'Amérique du nord et d'Amérique centrale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

327 **GANGA QUADRIBANDE** (*Pterocles quadricinctus*) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**



328 RALE YPECAHA (Aramides ypecaha) (NR) : spécimen naturalisé sur souche Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

329 ENGOULEVENT A BALANCIERS (Caprimulgus longipennis) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

330 PERDRIX : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

334 POULETTE DE ROCHE (Ptilopachus petrosus) (NR) : spécimen naturalisé sur souche Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **50/80**

335 JACANA NOIR (Jacana jacana) (CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **50/80**

336 CANARD A QUEUE POINTUE ou en synonymie Pilet à bec jaune (Anas georgica) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

337 SARCELLE A COLLIER NOIR (Calonetta leucophrys) (NR) : spécimen naturalisé sur socle en bois Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

338 FULIGULE MORILLON (Aythya fuligula) (CH) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

332 CANARD SOUCHET (Spatula clypeata) (CH) : spécimen naturalisé sur souche Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique du sud et Afrique centrale. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

333 HETERONETTE A TÊTE NOIRE (Heteronetta atricapilla) (NR) : spécimen naturalisé sur souche Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

341 ANSERELLE NAINNE (Nettapus auritus) (NR) (bagué) : spécimen naturalisé sur souche Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

342 RHYNCHÉE PEINTE (Rostratula benghalensis) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique Rhynchée peinte : Eurasie, Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **40/80**

343 DENDROCYGNE A DOS BLANC (Thalassornis leuconotus) (NR) : spécimen naturalisé sur souche Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique sub-saharienne et du sud-est. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/90**

344 MARTIN-PÉCHEUR A VENTRE ROUX (Nomonyx dominicus) (CE) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **80/120**

345 ORTALIDE CHACAMEL (Ornithodoros vernalis) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique centrale, États-Unis, Alaska. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

346 MARTIN-PÉCHEUR PYGMÉE (Ispidina picta) (NR) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Afrique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **150/200**

347 PIGEON RAMIER (Columba palumbus) (CH) : spécimen naturalisé sur branche et socle artificiel Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

348 TÊTE NATURALISÉE d'un spécimen de Poisson montée sur écusson avec étiquette mentionnant « Taxidermia La Pantera Argentina ». Spécimen vendu en l'état. Espèce de poisson non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **40/80**

349 KAMICHI A COLLIER ou en synonymie Chauna (Chauna torquata) (NR) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique du sud. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/180**

350 ERISMATURE ROUTOU-TOU (Nomonyx dominicus) (CE) : spécimen naturalisé sur socle en bois Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et antérieure au Code de l'environnement français. **70/90**

351 SPATULE ROSÉE (Platalea ajaja) (CE) : spécimen naturalisé sur socle artificiel Naturalisation avant 1990 Spécimen vendu en l'état Répartition géographique : Amérique. Espèce d'oiseau non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **4500/4800**

354 VITRINE figurant un diorama contenant un spécimen naturalisé de Geai des chênes (Garrulus glandarius) avec décor artificiel et végétaux. Haut. animal env. 20 cm et Haut. caisse 34 cm. Larg. 33 cm. Prof. 13 cm. Vendu en l'état. Espèce de Corvidae non reprise à la Convention de Washington (CITES), en Annexe B du Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire. **80/120**

355 MANCHOT PAPOU (Pygoscelis papua) naturalisé des îles Kerguelen - Côte Est pôle sud de l'Antarctique. Capturé et mis en peau le 3 novembre 1956 au port français à Kuergelen dans le sel et la mer et monté à Belley le 20 mars 1957 par J. Yédrine. Mention « Offert par Monsieur Olmi, membre de l'expédition scientifique de 1956 ». Reposant sur un socle en composition imitant une roche et un second en bois. Haut. animal 50 cm et Haut. avec socle 56 cm. **400/600**



355 bis



355 bis MACAREUX NOIRE (*Fratercula arctica*) : spécimen présenté sur socle en bois provisoire; spécimen collecté au Danemark; naturalisation avant 1975. Dim. 22 cm. Provenant de la vente de la collection historique du Château de Bois Boudran. **140/150**

356 BOÎTE ENTOMOLOGIQUE vitrée contenant plus de 40 spécimens de lépidoptères Hétérocères Paléarctiques dont *Xestia* et *Bena* 39 x 36 cm. Vendu en l'état. Espèces de lépidoptères non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**



357 ENSEMBLE de 9 grandes graines montées sur socle en bois Idéal cabinet de curiosités Hauteur : de 6 cm à 16 cm environ Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/160**

358 NID avec spécimens d'insectes de l'espèce dénommée Pélopée maçon (Sceliphron caementarium) de la famille des Sphecidae, présentés dans une petite vitrine sur socle en bois. Vitrine : hauteur 18 cm avec socle ; largeur 10,5 cm ; prof. 10,5 cm. Nid : hauteur 6 cm environ. Espèce d'insecte non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/120**

359 LOT comprenant 7 spécimens d'Éponges marines dont vraisemblablement l'espèce (*Euplectella aspergillum*), présentés sur socle en bois. Hauteur : de 8,4 cm à 28 cm environ. Vendu en l'état. Espèces non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/200**

360 CADRE vitré figurant le cycle évolutif (comprenant chenilles, cocons et adulte «imago») de l'espèce de lépidoptère Hétérocère exotique dénommée *Bombyx* de l'ailante de la famille des Saturnidae avec

étiquette mentionnant « *Philosamia cynthia ricini* *Saturnidae Indes* ». Dimensions : 22 x 25 x 4,5 cm environ. Vendu en l'état; idéal décoration. Espèces non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **40/80**

361 CADRE vitré avec système d'accroche murale contenant une. Espèce de gastéropode aquatique d'eau douce du continent indien de la famille des Ampullariidae de l'espèce *Pila globosa* Coquilles polies de spécimens présentant différentes variations chromatiques, avec étiquette indiquant la taxonomie. Dimensions : 39 x 26 cm environ. Vendu en l'état. Espèce non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **20/30**

362 DEUX EXEMPLAIRES de valves de coquillages bivalves marins de la famille des Haliotidae dont Orneau rouge (*Haliotis rufescens*). Beaux reflets irisés 18 cm. Vendu en l'état. Espèces de coquillages bivalves marins

non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

363 ENSEMBLE de 3 spécimens botaniques comprenant fleurs et inflorescences montés sur socle en bois dont Pavot, *Proteacea* spp (*Protea* spp) Idéal cabinet de curiosités Hauteur : de 37 cm à 50 cm environ Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/160**

364 EXEMPLAIRE de coquillage gastéropode marin de la famille des Strombidae de l'espèce dénommée *Lambis lambis*, présenté sur socle en bois avec étiquette indiquant la taxonomie. Spécimen collecté aux Philippines Répartition géographique : zone indo-pacifique Vendu en l'état. Espèce de coquillage marin non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **130/160**

367 GRAND CADRE vitré à vocation didactique sous forme de présentoir compartimenté avec 15 spécimens de graines et inflorescences d'espèces végétales exotiques avec étiquette individuelle mentionnant la taxonomie et le lieu de provenance dont *Tetrapleura tetraptera*, *Borassus flabellifer*, *Heitiera littoralis*, *Aspidosperma subincorum*,



Swietenia macrophylla, *Raphia farinifera*, *Parmentiera* spp, *Zeyheria tuberculosa*, *Theobroma cacao*, *Cariniana estrellensis*, *Sloanea grandiflora*, *Ibicella lutea* Mexique, Madagascar, Brésil, Afrique, Inde, Équateur, Thaïlande, France. Dimensions : 40 x 50 cm environ Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **300/350**

368 CADRE VITRE avec système d'accroche murale contenant différentes. Espèces de mollusques bivalves marins de la famille des Pectinidae dénommés Coquilles Saint Jacques (*Pecten maximus*) Valves de spécimens présentant différentes variations chromatiques. Dimensions : 50 x 40 x 6 cm environ Vendu en l'état. Espèce non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

369 CADRE VITRE avec système d'accroche murale contenant différentes. Espèces de mollusques bivalves marins de la famille des Pectinidae (*Aequipecten* spp) Valves de spécimens présentant différentes variations chromatiques, avec étiquette indiquant la taxonomie. Dimensions : 40 x 28 cm environ Vendu en l'état. Espèces non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/80**

358





370 DEUX STATUETTES ANTHROPOMORPHES d'aspect simiesque réalisées dans des parties d'os de Bovidæ de l'espèce Vache domestique (*Bos taurus domesticus*), sur socle en plexiglas et sous globe. Manufacture de ciselage et polissage. Provenance Indonésie. Vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

373



371 LOT comprenant 5. Espèces de gorgones (*Gorgonacea spp*) avec formes géométriques et colorations variées présentées sur socle en bois. Hauteur : de 18,5 cm à 32 cm environ. Vendu en l'état. Espèces non reprises à l'Annexe II de la Convention de Washington (CITES), et à l'Annexe B du Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

372 LOT comprenant 4. Espèces de gorgones (*Gorgonacea spp*) avec formes géométriques et colorations variées présentées sur socle en bois. Hauteur : de 20 cm à 46,5 cm environ. Vendu en l'état. Espèces non reprises à l'Annexe II de la Convention de Washington (CITES), et à l'Annexe B du Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/140**

373 BATHYNOME GÉANT (*Bathynomus giganteus*) (NR) Beau spécimen de crustacé isopode de la famille des Cirolanidae monté sur socle sous globe en verre avec étiquette indiquant la dénomination scientifique taille du spécimen : 32,3 cm Vendu en l'état. Espèce non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **600/800**



362



367



366



375 DIORAMA HUMORISTIQUE « La grenouille et les dents de la mare » avec bel encadrement. Une figurine représentant une grenouille en porcelaine qui tient une canne à pêche avec un spécimen naturalisé de Perche commune (*Perca fluviatilis*) et un coquillage marin bivalve de la famille des Ostreidae (*Ostrea spp*) avec dentition artificielle et plaque indiquant « danger de mort défense de toucher aux lignes ». Vendu en l'état. Espèces de coquillage marin et de poisson non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

374 ÉCRIN avec 15 boîtes miniatures contenant différentes espèces de coléoptères exotiques de la famille des Curculionidae des genres *Pachyrhynchus* spp et *Metapocyrtus* spp. Spécimens collectés à Mindanao, archipel des Philippines. Présentation sur fond noir, belle pièce décorative. Dimensions : 21,3 x 15,6 cm environ. Boîtes miniatures : 2,8 x 2,8 cm. Vendu en l'état. Espèces non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **200/300**

377-398



378 BABOUIN CHACMA (*Papio ursinus*) (II/B): Crâne avec dentition et mandibule inférieure Spécimen collecté en Afrique du Sud La copie du document CITES d'importation délivré par la DREAL Auvergne Rhône Alpes en date du 15/05/2023 permettant l'utilisation commerciale dans l'UE sera remise au futur acquéreur Longueur : 27,5 cm environ Hauteur avec mandibule : 10,5 cm environ Vendu en l'état. Espèce de mammifère primate reprise en Annexe II de la Convention de Washington (CITES), en Annexe B du Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire. **160/220**

376 CHACAL A CHABRAQUE (*Canis mesomelas*) (NR) : Crâne avec dentition et mandibule inférieure Spécimen collecté en Afrique du Sud Longueur : 17,6 cm environ Hauteur avec mandibule : 6,5 cm environ Vendu en l'état. Espèce de mammifère Canidae non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

377 BISON DES STEPES (*Bison priscus*) (NR) : Fragment de partie osseuse d'une. Espèce de Bovidae archaïque disparue monté sur socle en bois, belle patine due au séjour dans les fonds marins Spécimen collecté en Mer du nord Hauteur : 37 cm ; largeur : 29 cm environ Vendu en l'état. Espèce non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**



379 CADRE VITRE avec système d'accroche (au mur ou à poser) contenant différentes. Espèces de coléoptères exotiques de la famille des Cetoniidae et des Buprestidae dont les genres suivants : -Eudicella spp -Pachnoda spp -Eupotosia spp -Glycyphana spp -Mystroceros spp Présentation sur fond noir, belle pièce décorative Dimensions : 22 x 22 cm environ Vendu en l'état. Espèces non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **250/300**



380 NID d'une. Espèce avienne (oiseau) exotique réalisé à partir d'une imbrication et d'entre-mêllement d'éléments végétaux Spécimen présenté sur socle en bois 52 cm Vendu en l'état Spécimens appartenant à une. Espèce avienne non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/150**

381 « LES COQUILLES QUE-NOTTES LA COUSINE » : COMPOSITION formant une tête fantaisiste dont le sommet est réalisé avec un agglomérat d'une pointe du coquillage marin de la famille des Muricidae dénommé Murex spp insérée sur une valve brute de coquillage bivalve marin exotique de la famille des Spondylidae (*Spondylus spp*), et avec des dents artificielles et yeux pour la taxidermie ; montage sur socle Muséum et présentation sous globe 23 cm Création originale de M. Damien SUZANNE Vendu en l'état. Espèces d'œufs et de coquillage bivalve marin non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/160**



382 EXEMPLAIRE de coquillage gastéropode marin de la famille des Strombidae de l'espèce dénommée *Harpago chiragra*, présenté sur socle en bois avec étiquette indiquant la taxonomie Spécimen collecté aux Philippines Répartition géographique : zone indo-pacifique Vendu en l'état. Espèce de coquillage marin non repris à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**



378



383 CADRE vitré sans attache murale contenant 30 spécimens de lépidoptères Rhopalocères exotiques Dimensions : 39,5 x 50 x 6 cm environ Vendu en l'état; idéal décoration. Espèces non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/200**

384 ENSEMBLE de 3 spécimens botaniques comprenant fleurs et inflorescences montés sur socle en bois dont Artichaut, Proteacea spp (Protea spp) Idéal cabinet de curiosités Hauteur : de 38 cm à 47 cm environ Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/100**

385 BOITE ENTOMOLOGIQUE vitrée contenant 3 spécimens de coléoptères de la famille des Scarabaeidae de la sous-famille des Cetoniinae dont Goliathus goliathus Spécimens collectés au Cameroun et en Côte d'Ivoire 39 x 36 cm Vendu en l'état. Espèce de coléoptère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/180**

386 TORTUE AQUATIQUE (Trachemys scripta elegans) (NR) : belle carapace brute montée sur socle en bois noir Hauteur : 29 cm environ Largeur : 15 cm environ Vendu en l'état. Espèce non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/100**



387 SPECIMEN D'OURSIN TROPICAL de la famille des Echinometridae (Heterocentrus spp) communément dénommé Oursin crayon, présenté sous globe 13 cm Vendu en l'état. Espèce d'Oursin exotique non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

388 BOÎTE ENTOMOLOGIQUE vitrée contenant plus de 40 spécimens de lépidoptères Hétérocères Paléarctiques dont Noctua et Antitype 39 x 36 cm Vendu en l'état. Espèces de lépidoptères non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

389 ENSEMBLE de 4 spécimens botaniques comprenant fleurs et inflorescences montées sur socle en bois dont Proteacea spp (Protea spp) Idéal cabinet de curiosités Hauteur : de 45 cm à 58 cm environ Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/150**

390 SILURE GLANE (Silurus glanis). Spécimen naturalisé en entier monté sur plaque en bois avec indication de collecte « Saône mai 1993 » Dimension spécimen : 1m62 ; Poids : 31,5 kg. Espèce de poisson non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **950/1200**

391 ENSEMBLE de 2 grandes graines montées sur socle en bois Idéal cabinet de curiosités Hauteur : de 33 cm à 40 cm environ Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/120**

392 BACULUM ou os pénien de Morse (Odobenus rosmarus) (III/B) présenté sous cadre vitré Ce spécimen a été collecté au Canada Longueur du spécimen : 58 cm Poids : 0,883 kg La copie du document CITES d'importation délivré par la DREAL Occitanie en date du 29/01/2020 permettant l'utilisation commerciale dans l'UE sera remise au futur acquéreur. Espèce de mammifère reprise en Annexe III à la Convention de Washington (CITES), en Annexe

386



B du Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire. **600/800**

393 BISON DES STEPPIES (Bison priscus) (NR) : Fragment de partie osseuse d'une. Espèce de Bovidae archaïque disparue monté sur socle en bois, belle patine due au séjour dans les fonds marins Spécimen collecté en Mer du nord Hauteur : 31 cm ; largeur : 23 cm environ Vendu en l'état. Espèce non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

394 GLOBE contenant 2 spécimens de lépidoptères Rhopalocères exotiques de la famille des Nymphalidae (Calligo spp) en phase d'accouplement, présentés sur racine Spécimens collectés en Amérique du Sud 37 x 28 cm Vendu en l'état. Espèce de lépidoptère Nymphalidae non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **200/250**



395 EXEMPLAIRE de crustacé décapode dénommé Bernard-l'hermite (Dardanus arrosor) logé dans un coquillage gastéropode marin de la famille des Muricidae dénommée Rocher fascié (Hexaplex trunculus), avec étiquette mentionnant « Dardanus arrosor (Diogenidae) Coquille Hexaplex trunculus Cap Agde F34 Méditerranée Août 2024 Pêcheurs filet 5 m » présentés dans une petite vitrine avec assise en bois Vitrine : hauteur 18 cm avec socle ; largeur 10,5 cm ; prof. 10,5 cm Longueur Crustacé + coquillage : 7,2 cm environ. Espèces de crustacé et coquillage gastéropode marin non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**

396 ENSEMBLE de 2 grandes graines montées sur socle en bois Idéal cabinet de curiosités Hauteur : de 30 cm à 46 cm environ Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **60/100**





397 EXEMPLAIRE de coquillage gastéropode marin de la famille des Muricidae de l'espèce dénommée *Chicoreus ramosus*, présenté sur socle en bois avec étiquette indiquant la taxonomie Spécimen collecté aux Philippines Répartition géographique : zone indo-pacifique Vendu en l'état. Espèce de coquillage marin non repris à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

398 PIRANHA (*Serrasalmus spp*) (P) : 2 spécimens de la famille des Characidae naturalisés en entier, présentés sur racine et socle en bois en attitude de nourrissage Les pièces ostéologiques (os et crâne) sous forme de reliefs alimentaires proviennent de l'espèce dénommée Renard roux (*Vulpes vulpes*). Espèces de mammifère et de poissons non repris à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

399 EXEMPLAIRE de coquillage gastéropode marin de la famille des Cassidae de l'espèce dénommée *Cassis tuberosa*, présenté sur socle en bois avec étiquette indiquant la taxonomie Répartition géographique : Caraïbes ouest atlantique Vendu en l'état. Espèce de coquillage marin non repris à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

400 BOÎTE ENTOMOLOGIQUE vitrée contenant 9 spécimens de lépidoptères Hétérocères de l'espèce Grand Paon de nuit (*Saturnia pyri*) 39 x 36 cm Vendu en l'état. Espèces de lépidoptères non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**



412



411

403 BEL EXEMPLAIRE d'un minéral Fluorine de coloration bleue Spécimen collecté en Chine Ce spécimen de minéral n'est pas soumis à réglementation au titre de la Convention de Washington (CITES), du Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996, et du Code de l'environnement français. **200/250**

404 BOÎTE ENTOMOLOGIQUE vitrée contenant plus de 40 spécimens de lépidoptères Hétérocères Paléarctiques dont *Autographia*, *Lygephila* et *Euchalcia* 39 x 36 cm Vendu en l'état. Espèces de lépidoptères non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

405 ENSEMBLE de 8 grandes graines montées sur socle en bois Idéal cabinet de curiosités Hauteur : de 5 cm à 14 cm environ Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/160**

406 BOÎTE ENTOMOLOGIQUE vitrée contenant différents spécimens d'insectes adultes et en stade larvaire dont coléoptères, lépidoptères, Odonate, Cicadidae spp 39 x 26 cm Vendu en l'état. Espèces d'insectes non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **110/130**

407 OTOCYON ou en synonymie Renard à grandes oreilles (*Otocyon megalotis*) (NR) : Crâne avec dentition et mandibule inférieure Spécimen collecté en Afrique du Sud Longueur : 12 cm environ Hauteur avec mandibule : 5,6 cm environ Vendu en l'état. Espèce de mammifère Canidae non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**



407

408 CADRE VITRE sans attache murale contenant 26 spécimens de lépidoptères Rhopalocères exotiques Dimensions : 39,5 x 50 x 6 cm environ Vendu en l'état; idéal décoration. Espèces non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/200**

409 ENSEMBLE de 9 grandes graines montées sur socle en bois Idéal cabinet de curiosités Hauteur : de 6,7 cm à 22 cm environ Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/160**

410 REPRODUCTION de tête réduite réalisée à partir de derme de Chèvre domestique (*Capra hircus domesticus*) et matériaux artificiels dans l'esprit de la tribu du bassin amazonien appelée Jivaro, présentée sous globe 27 cm Vendu en l'état. Espèce de mammifère caprin non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **360/400**



411 MAMMOUTH LAINEUX (*Mammuthus spp*) (NR) : Fragment de partie osseuse d'une. Espèce d'Elephantidae archaïque disparue monté sur socle en bois, belle patine due au séjour dans les fonds marins Spécimen collecté en Mer du nord Hauteur : 31,5 cm ; largeur : 11 cm environ Vendu en l'état. Espèce d'Elephantidae disparue non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

412 EXEMPLAIRE de rhamphothèque (étui corré) d'une. Espèce avienne (oiseau) de la famille des Bucerotidae de l'espèce dénommée Calao à casque noir (*Ceratogymna atrata*), monté sur socle type Muséum Vendu en l'état. Espèce avienne non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **90/120**



414

413 BOÎTE ENTOMOLOGIQUE vitrée contenant plus de 40 spécimens de lépidoptères Hétérocères Paléarctiques dont Agrochola et Conistra 39 x 36 cm Vendu en l'état. Espèces de lépidoptères non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

414 LOT de 2 spécimens d'œufs d'Autruche (*Struthio camelus*) montés sur socle en bronze Bel ensemble décoratif Spécimens nés et élevés en captivité 36 cm Vendu en l'état. Espèce domestique non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **180/220**

415 CADRE vitré avec système d'accroche murale contenant différentes. Espèces de mollusques bivalves marins de la famille des Pectinidae dénommés Coquilles Saint Jacques (*Pecten maximus*) Valves de spécimens présentant différentes variations chromatiques Dimensions : 50 x 40 x 6 cm environ Vendu en l'état. Espèce non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

426



418 RÉPLIQUE de crâne humain réalisé à partir de matières composites artificielles de type polymère (résine), présenté sous globe avec spécimens de lépidoptères Rhopalocères exotiques Morpho spp Vendu en l'état. Espèces de lépidoptères Rhopalocères non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **300/400**

419 BOÎTE ENTOMOLOGIQUE vitrée contenant 3 spécimens de coléoptères de la famille des Scarabaeidae de la sous-famille des Cetoniinae dont Goliathus orientalis Certains spécimens collectés au Cameroun 39 x 36 cm. Vendu en l'état. Espèce de coléoptère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/180**

416 BOÎTE ENTOMOLOGIQUE vitrée contenant plus de 30 spécimens de lépidoptères Hétérocères Paléarctiques 39 x 36 cm Vendu en l'état. Espèces de lépidoptères non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/100**

417 SPECIMEN DE GORGONE (Gorgonacea spp) de coloration noire présentée sur socle en bois noir 50 x 50 cm Vendu en l'état. Espèce non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/180**

417



420 SPECIMEN D'EPONGE marine de structure filiforme de coloration blanche, présenté sur socle en bois Hauteur : 58 cm environ Vendu en l'état. Espèce non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **70/120**

421 ENSEMBLE de 8 grandes graines montées sur socle en bois Idéal cabinet de curiosités Hauteur : de 5 cm à 14 cm environ Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/160**



425

422 ENSEMBLE de 3 spécimens botaniques comprenant fleurs et inflorescences montés sur socle en bois dont Artichaut, Proteacea spp (Protea spp) Idéal cabinet de curiosités Hauteur : de 38 cm à 47 cm environ. Vendu en l'état. Espèces végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **150/200**

427 MAMMOUTH LAINEUX (Mammuthus spp) (NR) : Fragment de partie osseuse d'une. Espèce d'Elephantidae archaïque disparue monté sur socle en bois, belle patine due au séjour dans les fonds marins Spécimen collecté en Mer du nord Hauteur : 30 cm ; largeur : 21 cm environ Vendu en l'état. Espèce d'Elephantidae disparue non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/120**

423 CADRE vitré avec contour en bois noir et embase en bois peint en rouge comprenant 12 spécimens de valves de coquillages bivalves marins de la famille des Pectinidae (Pecten spp). Belle pièce décorative 40 x 23 cm. Vendu en l'état. Espèce de coquillage marin non reprise à la Convention de Washington (CITES),

au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **80/120**

424 CADRE VITRE sans attache murale contenant 9 spécimens de lépidoptères Rhopalocères exotiques Dimensions : 39,5 x 50 x 6 cm environ Vendu en l'état ; idéal décoration. Espèces non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **250/300**

425 ZÈBRE DE BURCHELL (Equus quagga burchelli) : Montage tripode avec plateau en bois réalisé à partir de pieds naturalisés de cette. Espèce d'équidés Répartition géographique : N-O et S-O continent africain Vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **200/250**



425

426 TATOU A NEUF BANDES (Dasypus novemcinctus). Spécimen de la famille des Dasypodidae ayant subi une dessiccation naturelle (manque la partie ventrale et les membres postérieurs et antérieurs), présenté sur socle type Muséum en bois Répartition géographique : continent américain Vendu en l'état. Espèce de mammifère non reprise à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **120/160**

428 MÉTÉORITE présentée en suspension avec système d'accroche aimantée, avec étiquette sur embase du socle indiquant « météorite chondrite Maroc 2020 117,30g ». Diam. du cercle : 25 cm environ. Dim. météorite : 6 x 4 x 2 cm. **120/150**

430 CRISTALISATION de vanadinite rouge-orange, sur baryte, Maroc. Haut. 27 cm. **40/50**

431 ROSE DES SABLES, Maroc. Long. 22 cm. **20/30**

432 BLOC de quartz rose brut. Long. 20 cm. **20/30**

433 FRAGMENT de spetaria. Probablement USA. Larg. 38 cm. **20/30**

MINERALIA

442



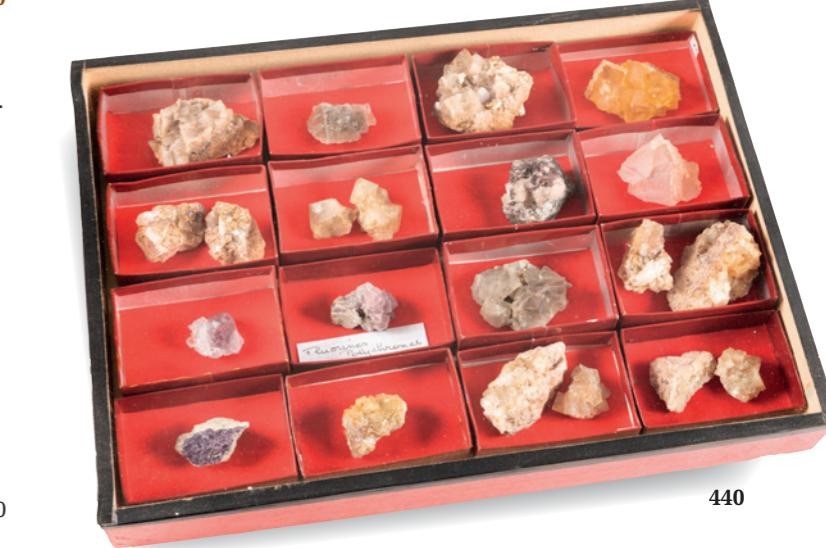
441



444



429



440

441 REMARQUABLE ensemble de cristaux d'améthystes et de laumonites de Veracruz au Mexique. Larg. 20 cm. **500/600**

444 BEAU BLOC de Fluorine avec belle coloration et configuration géométrique des plaques, présenté sur beau socle en bois Spécimen collecté en Chine. Dim. 24 cm. Vendu en l'état. **250/300**

445 BEL EXEMPLAIRE de minéral d'une Rose des sables avec belle configuration géométrique sous forme de petits agglomérats dus à la cristallisation lenticulaire propre à ce type de roche, présenté sur socle en bois Spécimen collecté Tunisie. Dim. 50 x 32 cm. Vendu en l'état. **180/200**



446 LOT de minéraux et fossiles dont: un exemplaire de JASPE polychrome, Namibie ; DEUX GONIATITES POLIES, Maroc ; un lot d'objets en albâtre, dont un œuf, trois tranches d'agate naturelle, Brésil ; Un GYSPE dit « fer de lance » ; un agglomérat d'ammonites et spetaria, France ; deux GYSPES translucides, un exemplaire de GYSPE rose des sables ; une DIOPSIDE verte, Brésil, un exemplaire d'améthyste et des fragments de poterie. Toutes dim. **200/300**

447 BLOC de jaspe polyforme « flamme ». Propriété stabilisante en lithothérapie. Haut. 34 cm. **100/150**

448 CRISTAUX d'améthyste, Brésil. Larg. 26 cm. **60/80**

449 BELLE PYRITE cubique, Pérou. Larg. 17 cm. **50/60**

450 BLOC de quartz brut. Larg. 20/30

451 CRISTAUX de wulfenite. Larg. 23 cm. **60/80**

452 SERRE-LIVRES composé de deux bloc d'agate polie, Brésil. Haut. 12 cm. **40/60**

453 SERRE-LIVRES en agate polie du Brésil et teinté en bleu. Haut. 13 cm. **50/80**

454 CRISTAUX de baytine, probablement Maroc. Larg. 14 cm. **30/40**

455 LOT de minéraux, fossiles et divers. **80/100**

456 ENSEMBLE de cristallisation de prehnite, Inde. Larg. 21 cm. **60/80**

457 BELLE OPALE VERTE de Madagascar. Haut. 13,5 cm. **100/150**

458 CRISTAUX DE SOUFFRE de Sicile dont cristaux sur aragonite. Larg. 14 cm. **30/40**

459 CRISTALLISATION de stibnite rose, Inde. **30/50**

460 TRÈS BELLE CRISTALLISATION de gypse, Mexique, Naica. Larg. 23 cm. **80/120**

461 CRISTAL de gypse fer de lance. Long. 26 cm. **20/30**

462 AMAS DE CRISTAUX de scolecite, Inde. Larg. 17 cm. **20/30**

463 BLOC de jaspe polyforme flamme. Haut. 24 cm. **200/300**

464 DEUX RARES AMONITES opalisées, USA. Diam. 15 ET 16,5 cm. **100/150**

465 CRISTALLISATION de gypse, Australie. Haut. 12 cm. **100/120**

466 TRÈS BELLE CRISTALLISATION de cuivre natif, Maroc. Larg. 38 cm. **100/150**

467 BLOC de tourmaline brut, Brésil. **50/70**

468 CRISTAUX de fluorine miel, vraisemblablement France, Lozère. Larg. 24 cm. **80/100**

469 BLOC de tourmaline brut, Brésil. Larg. 46 cm. **50/60**

470 HUBNERITE sur quartz, Pérou. Larg. 15 cm. **30/50**

471 BEL ENSEMBLE de cristaux de calcite et pyrite, USA. Larg. 22 cm. **80/100**

472 GYPSE de Nancy. Larg. 20 cm. **60/80**

473 BLOC de bois fossile, avec démarrage de branche, Madagascar. Haut. 12 cm. **150/200**

474 SPHALERITE sur quartz de Chine. Larg. 19 cm. **40/60**

475 BLOC d'obsidienne, Pérou. Larg. 20 cm. **40/60**

476 GÉODE de scolecite et de stilbite, Inde. Diam. 14 cm. **40/60**



477 SPECIMEN DE POISSON FOSSILE vraisemblablement des taxons Lepidotes wenzae ou Araripelepidotes temnurus sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilière : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **20/40**

478 SPECIMEN DE POISSON FOSSILE vraisemblablement des taxons Lepidotes wenzae ou Araripelepidotes temnurus sur gangue avec éailles proéminentes et amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilière : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **20/40**

479 SPECIMEN DE POISSON FOSSILE non déterminable sur gangue avec partie céphalique et corps Datation sur l'échelle des temps fossilière : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

480 SPECIMEN DE POISSON FOSSILE vraisemblablement des taxons Lepidotes wenzae ou Araripelepidotes temnurus sur gangue partie céphalique et corps Datation sur l'échelle des temps fossilière : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **20/40**

481 ENSEMBLE de 9 spécimens de pommes de pin fossiles présentées sous cadre vitré. Spécimens collectés au Maroc. Vendu en l'état. **80/100**

482 LOT de trois fossiles polis d'orthoceras du Maroc. **20/30**

483 ENSEMBLE de 7 spécimens de mollusques céphalopodes marins et coquillages bivalves marins fossilisés dont ammonites, nautiles Spécimens collectés en France dans le département de la Loire (42) 20 cm Vendu en l'état. **50/80**

484 CADRE vitré comprenant un ensemble de différentes. Espèces d'ammonites fossiles présentées sous forme de tranches longitudinales ayant subi une manufracture de polissage mettant en évidence la cristallisation interne et l'aspect pyritisé pour certains spécimens. Spécimens collectés en France (Isère) 31 x 23 cm Vendu en l'état. Espèces fossiles non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **180/200**

485 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Gonorynchiformes de la famille des Gonorynchidae de l'espèce Tharrhias arripis sur gangue avec partie céphalique et corps Datation sur l'échelle des temps fossilière : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **50/100**

486 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Crossognathiformes de la famille des Pachyrhizodontidae de l'espèce Rhacolepis buccalis sur gangue partie céphalique et corps Datation sur l'échelle des temps fossilière : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **50/100**

487 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Elopiformes de la famille des Notelopidae de l'espèce Notelops brama sur gangue avec partie céphalique et corps Datation sur l'échelle des temps fossilière : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **180/200**

488 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Gonorynchiformes de la famille des Gonorynchidae de l'espèce Tharrhias arripis sur gangue avec partie céphalique et corps Datation sur l'échelle des temps fossilière : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **50/100**



488 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Aspidorhynchiformes de la famille des Aspidorhynchidae de l'espèce *Vinctifer comptoni* sur gangue avec partie céphalique, et certaines parties du corps Phénomène de réaction à la lumière UV Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **50/100**

489 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Aspidorhynchiformes de la famille des Aspidorhynchidae de l'espèce *Vinctifer comptoni* sur gangue avec partie céphalique, et certaines parties du corps Phénomène de réaction à la lumière UV Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

490 SPÉCIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Elopiformes de la famille des Notelopidae de l'espèce *Notelops brama* sur gangue avec partie céphalique, et certaines parties du corps Phénomène de réaction à la lumière UV Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **50/100**

491 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Amiiformes de la famille des Amiidae de l'espèce *Calamopleurus cylindricus* sur gangue avec partie céphalique et corps Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **50/100**

492 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Aspidorhynchiformes de la famille des Aspidorhynchidae de l'espèce *Vinctifer comptoni* sur gangue avec partie céphalique Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

493 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Crossognathiformes de la famille des Pachyrhizodontidae de l'espèce *Rhacolepis buccalis* sur gangue avec partie céphalique Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

494 SPECIMEN de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec partie céphalique Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

495 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Ichthyodectiformes de la famille des Cladocyclidae de l'espèce *Cladocyclus gardneri* sur gangue avec partie céphalique et dentition proéminente Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

496 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Albuliformes de l'espèce *Brannerion spp* sur gangue avec partie céphalique Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **40/80**

497 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Gonorynchiformes de la famille des Gonorynchidae de l'espèce *Tharrhias araripis* sur gangue avec partie céphalique Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **20/40**

498 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Aspidorhynchiformes de la famille des Aspidorhynchidae de l'espèce *Vinctifer comptoni* sur gangue avec partie céphalique et dentition proéminente Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

499 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Amiiformes de la famille des Amiidae de l'espèce *Calamopleurus cylindricus* sur gangue avec corps et queue Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **20/40**

500 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement des taxons *Lepidotes wenzae* ou *Araripelepidotes temnurus* sur gangue avec corps Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **20/40**

501 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement des taxons *Lepidotes wenzae* ou *Araripelepidotes temnurus* sur gangue avec corps Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **20/40**



439



445



443



464



506 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Aspidorhynchiformes de la famille des Aspidorhynchidae de l'espèce *Vinctifer comptoni* sur gangue avec corps et fragment Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **20/40**

507 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Aspidorhynchiformes de la famille des Aspidorhynchidae de l'espèce *Vinctifer comptoni* sur gangue avec corps et fragment Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **20/40**

511 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Semionotiformes de la famille des semionotidae de l'espèce *Lepidotes wenzae* sur gangue avec corps Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **20/40**

512 SPECIMEN de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec corps Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

513 SPECIMEN de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Amiiformes de la famille des Amiidae de l'espèce *Calamopleurus cylindricus* sur gangue avec partie céphalique et corps Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **50/100**



514 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec queue Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

515 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec queue Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

516 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec queue et fragment Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

517 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec queue Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

518 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec queue Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

519 **SPECIMEN** de Poisson fossile vraisemblablement des taxons Lepidotes wenzae ou Araripelepidotes temnurus sur gangue avec corps et nageoires Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

520 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec corps et fragment Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

521 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

522 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

523 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

524 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

525 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec partie céphalique Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

526 **SPECIMEN** de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Aspidorhynchiformes de la famille des Aspidorhynchidae de l'espèce Vinctifer comptoni sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **10/30**

527 **SPECIMEN** de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Aspidorhynchiformes de la famille des Aspidorhynchidae de l'espèce Vinctifer comptoni sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

528 **SPECIMEN** de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Aspidorhynchiformes de la famille des Aspidorhynchidae de l'espèce Vinctifer comptoni sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

529 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

530 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

531 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

532 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

533 **SPECIMEN** de Poisson fossile non déterminable sur gangue avec amalgame fragments Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

534 **SPECIMEN** de Poisson fossile vraisemblablement de l'ordre des Aspidorhynchiformes de la famille des Aspidorhynchidae de l'espèce Vinctifer comptoni sur gangue avec corps et reliquats écailles Datation sur l'échelle des temps fossilifère : Crétacé inférieur - Aptien - Formation Santana - 112 ma. Exemplaire collecté au Brésil en 1962. **15/30**

540



ARCHÉOLOGIE & VOYAGE

535 **SUJET** en bronze à patine antique représentant une divinité égyptienne, sur un double socle en marbre et bois. Copie fin XIX^e - début XX^e siècle. Haut. bronze : 15,5 cm et Haut. totale avec socle : 20 cm. **50/200**

536 **ENSEMBLE** d'amulettes en fritte émaillée : Sekhmet, Oudjat, scarabées, Shou, etc. ÉGYPTE, période ptolémaïque (323 - 30 av. JC). Dim. entre 3,5 cm et 5 mm. **250/300**

537 **SUJET** en bronze à patine noire représentant Isis allaitant Horus, reposant sur un socle en bois. ÉGYPTE, période ptolémaïque (323 - 30 av. JC). Haut. 13 cm. **600/700**

538 **POUPÉE** en bois et tissu représentant une femme au bonnet bleu à poids (usures). JAPON, ère Meiji (1868-1912). Haut. 20 cm. **60/80**

539 **COFFRET** en bois et placage de bois de cerf de forme rectangulaire, l'intérieur du couvercle agrémenté d'un fillet en marquerterie à décor de rinceaux feuillagés (les compartiments intérieurs manquants, quelques plaquettes et charnières à refixer). INDE, travail indo-anglais, Vizagapatam, première moitié du XIX^e siècle. Haut. 23 cm. Larg. 33 cm. Prof. 25 cm. **120/200**

540 **COSTUME DE CÉRÉMONIE** en macramé de coton, fibres végétales et coquillages découpés, monté sur pré-sentoir métallique (bel état général). PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE, ethnie Asmat, deuxième moitié du XX^e siècle. Haut. 178 cm. **300/500**

541 **SERPENT** à deux têtes anthropomorphes en terre cuite à traces de pigments et d'engobes blancs (quelques petits éclats). CHINE, époque des Six Dynasties, V^e siècle av. JC. Long. 31 cm. **200/250**

542 **CISEAU** de calligraphe en métal, à décor de feuillages et entrelacs dorés (déformations et corrosion). TURQUIE ottomane XVIII^e-XIX^e siècle. **120/200**

543 **ENSEMBLE** de perles en verre soufflées dites « Rosetta » à décor de chevrons blanc et rouge sur fond bleu. On y joint trois perles « Millefiori » jaune et orange sur fond bleu (état d'usage, petits accidents). VENISE, Murano pour le marché africain, XVI, XVIII^e siècle. Haut. 19 cm. Diam. base 23,5 cm. **400/500**

559



551 **BOITE** en bois, cuir et composition se refermant par un couvercle ornée d'une plaque métallique à décor d'un double rang de perles, de feuilles et d'une rosace au centre. TIBET, XX^e siècle. Haut. 8. Larg. 15 cm. **30/40**

552 **BOITE** à « chapati » de forme circulaire en laiton doré à décor incisé de motifs géométrique et végétal. INDE, époque XX^e siècle. Haut. 15 cm et Diam. 20 cm. **20/30**

553 **QUATRE ÉPINGLES** en laiton et métal argenté à décor de chrysanthèmes, perle, feuillages et oiseau. JAPON, début XX^e siècle. Long. 10 à 14,5 cm. **100/200**

554 **COIFFE DE MARIAGE** en composition ornée de perles et coquillages de la tribu Akha du Myanmar. BIRMANIE, époque 1920-1930. Haut. 24 cm. **30/50**

555 **ENSEMBLE** de quatre épingle à cheveux en bois et métal dont deux agrémentées de pierres brillantes. JAPON, XX^e siècle. Long. 13,5 à 15 cm. **100/200**

556 **BASE DE NARGHILE** (huqqa) et son support en alliage de zinc incrusté d'argent (bidri). Campaniforme, présentant un décor organisé en registre de rinceaux stylisés tapissant habitats d'animaux et d'architectures (quelques petites fêlures éparpillées). INDE MOGHOLE, époque XVIII^e siècle. Haut. 19 cm. Diam. base 23,5 cm. **17 cm. Diam. base 18,5 cm. 300/500**



DESSINS, TABLEAUX

Expert : Cabinet TURQUIN (Lots 561 et 562)

557 LOUEDIN Bernard (né en 1938) : « Nus » DEUX DESSINS au crayon, signés en haut à gauche. Dim. 39 x 32 cm et 31,5 x 38,5 cm. **200/300**

558 DEMAN Albert (1929-1996) : « Abstraction », GOUACHE, sbg. Dim. 77,8 x 63 cm. **80/120**

559 HUGO Valentine (1887-1968) : « Jeune fille et le paon », LITHOGRAPHIE, inscription hg « VH.7. » et bd « ONNIX Pécopin ». Dim. 20 x 12 cm. Dim. totale : 33,5 x 24,5 cm. **800/1200**

560 AUDUBON John James (1785-1851) : « Fish Hawk, male » ou Falco hallaetus. Vulgo weak fish » estampe en couleurs titrée « Drawn from nature and published by John. J AUDUBON. F. R. S. F. L. S & » et « Engraved, Printed & Coloured by R. Havell June 1830 », annotée en haut de la planche « N17 plate 81 », dans un encadrement (une petite restauration sur la marge au milieu gauche). Dim. à vue 93,6 x 63 cm. Provenance collection Rolland de la MOUSSAYE. Acquise par Roland de la MOUSSAYE auprès de la Galerie BUNCROFT, THORNTON HALL, Glasgow. Écosse, le 20 août 1962. **10 000/15 000**

569



561 École d'Allemagne du Sud vers 1530, entourage de Hans Léonard Schaufelein : « Saint Ulrich d'Ausbourg et Wolfgang de Ratisbone » Panneau peint en noir au revers dans un cadre en bois doré (petits manques et fentes). Dim. 44,5 x 49 cm. **6 000/8 000**

562 SNYERS Peter (1681-1752) : « Le petit savoyard », HST. 42,5 x 33 cm. **2 500/3 000**

563 École du XVII^e siècle : « Scène de jeux de carte dans un intérieur », HST (craquelures). Dim. 22 x 26 cm. **150/250**

564 École française du XIX^e siècle : « Nature morte aux poissons et aux vignes », HST (restaurations, rentoilée). Dim. 63 x 78 cm. **600/1 000**



565 École française du XVII^e siècle d'après l'icône Salus populi romani : « La Vierge Marie » HSP. Dim. 39,5 x 28,5 cm. **300/400**

566 École française XX^e siècle : « Nature morte au gibier » HST dans un encadrement. **200/300**

567 École russe du XX^e siècle : « Nature-morte aux oiseaux », HST, sbd et datée 93, dans un encadrement en bois doré (impact sur la toile en bas à gauche). Dim. 80 x 60 cm. **200/300**

568 PEINTURE SUR ÉCORCE représentant un soldat cuirassé. Dim. 55 x 20 cm. **100/150**

569 ROUSSIN Victor Marie (1812-1903), « Paysage des Alpes », HST, sbg, Dim. 91 x 145 cm. **1 000/1 200**

562



565



APPELANTS



570 APPELANT en bois sculpté et peint (restauration, trous d'insectes xylophages), XIX^e siècle. Long. 30 cm. 30/50

571 APPELANT en bois sculpté et peint en forme de canard début XX^e siècle. Long. 29 cm. 40/60

572 APPELANT en bois sculpté et peint en noir et blanc figurant un canard (petit accident) Fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 25 cm. 40/60



573 APPELANT en bois sculpté et peint en noir et blanc, figurant un canard. Fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 28 cm. 40/60



574 APPELANT en bois sculpté et peint en noir et jaune. Monogrammé LR pour Robert, Léger Berhaupt. Vers 1940/50. Long. 41 cm. 60/80



575 APPELANT en bois sculpté et peint en noir figurant un canard (tête mobile). Vers 1940. Long. 34 cm. 40/60



576 APPELANT en bois sculpté et peint en noir figurant un canard. Vers 1940. Long. 31 cm. 40/60

577 APPELANT en bois sculpté et peint en noir, figurant un canard (état d'usage et accident). Fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 28 cm. 40/60

578 APPELANT en bois sculpté et peint en noir, figurant un canard (état d'usage et accident). Fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 35 cm. 40/60



579 APPELANT en bois sculpté et peint en noir, figurant un canard (état d'usage et accident). Début XX^e siècle. Long. 42 cm. 40/60



580 APPELANT en bois sculpté et peint en noir, figurant un canard (restauration). QUÉBEC, vers 1930/40. Long. 26 cm. 40/60



581 APPELANT en bois sculpté et peint en noir, figurant un canard. QUÉBEC, vers 1930/40. Long. 35 cm. 40/60



582 APPELANT en bois sculpté et peint en noir, figurant un foulque. Fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 29 cm. 40/60



583 APPELANT en bois sculpté et peint figurant un canard (état d'usage). fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 30 cm. 40/60



584 APPELANT en bois sculpté et peint figurant un canard (restauration). fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 30 cm. 40/60



585 APPELANT en bois sculpté et peint figurant un canard (restaurations, traces d'insectes xylophages). fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 26 cm. 30/50



586 APPELANT en bois sculpté et peint figurant un canard (traces d'insectes xylophages) fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 29 cm. 40/60



587 APPELANT en bois sculpté et peint figurant un canard, fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 27 cm. 40/60



588 APPELANT en bois sculpté et peint figurant un canard bec de scie. QUÉBEC, vers 1930. Long. 44 cm. 60/80



589 APPELANT en bois sculpté et peint figurant un col vert (manque au bec), début XX^e siècle. Long. 30 cm. 40/60



590 APPELANT en bois sculpté et peint, figurant un canard (état d'usage et petits manques). Fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 32 cm. 40/60



591 APPELANT en bois sculpté et peint, figurant un canard (état d'usage), début XX^e siècle. Long. 28 cm. 40/60



592 APPELANT en bois sculpté et peint, figurant un canard (état d'usage). Fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 30 cm. 40/60



593 APPELANT en bois sculpté figurant un oiseau sur un socle en chêne liège, fin XIX^e siècle. Haut. 25 cm. 50/60



594 APPELANT en bois sculpté, figurant un canard (état d'usage et traces de polychromie). Fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 28 cm. 40/60



595 APPELANT en bois sculpté, figurant un canard (état d'usage, traces de polychromie, éclats au bec). Fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 34 cm. 40/60

OBJETS D'ART, RELIGIOSA & CURIOSITÉS (ODDITIES)



596

596 BEL ENSEMBLE comprenant : Une reconstitution d'un œuf de dinosaure réalisé avec des morceaux de coquilles véritables insérés sur une base en porcelaine à froid, présenté sur socle en bois et sous globe avec étiquette et indication « Megaloolithus sp » (Hypsosaurus priscus). Coquilles d'œufs Marnes rouges et grès à reptiles Crétacé supérieur Saint Estève de Janson Coll REY - 26 cm. Et deux exemplaires de reproduction de dent de dinosaure réalisés à partir de porcelaine à froid, présentés sur socle et sous globe avec étiquette et indication « Megaloolithus sp (Hypsosaurus priscus) Sauropodes - Titanosauridae. Dents en forme de crayon. Crétacé supérieur. Aix en Provence. Vendus en l'état. Expert : Michaël COMBREXELLE. 400/450

597 BELLE PLAQUE de quartz avec belle variation chromatique d'un spécimen collecté dans la région de Grenoble, présentée sur socle métallique. Vendu en l'état. 200/250

598 BELMOS Ch ? (XX^e siècle) : SCULPTURE en bois d'olivier figurant un martin pêcheur (accident au bec). Monogrammé. Haut. 10 cm. 20/30



599 BELMOS Ch ? (XX^e siècle) : SCULPTURE en bois sculpté, figurant un canard pilet, signé (petit manque). Long. 46 cm. 40/60

600 BELMOS Ch ? (XX^e siècle) : SCULPTURE en bois sculpté, figurant un canard siffleur, monogrammé J.B-CH.B. Haut. 28 cm. 40/60

601 BELMOS Ch ? (XX^e siècle) : SCULPTURE en bois sculpté, figurant un canard souchet, signé et daté 1999. Long. 40 cm. 40/60

602 BELMOS Ch ? (XX^e siècle) : SCULPTURE en bois sculpté, figurant un nette rousse, signée et datée 1999. Long. 40 cm. 40/60

603 BOCCI : ACCORDÉON, double clavier, les touches façon nacre, à décor de pierres d'imitation. Dans son étui d'origine. 200/300



613



604 BOÎTE vitrée présentant différents objets lithiques usuels préhistoriques dont herminette, rabot, couteau, éclat, partie ostéologique de mammifère Bovidae archaïque disparu dont Bison des steppes (Bison priscus), et Cervidae spp (Cervus spp). Des étiquettes avec calligraphie indiquent certains lieux de collecte et référence dont notamment France. Vendu en l'état. **250/300**

605 BOULE DE PARDON en verre églomisé orange, l'attache métallique (bel état). XIX^e siècle. Diam. 11 cm. **60/80**

606 BRAS DE POUPÉE de style « steampunk » recouvert d'étain. Dim. 22 cm. **15/20**

607 CADRE vitré à vocation zoologique et pédagogique intitulé « disposition schématique des principaux organes internes d'un crustacé » réalisé à partir de pâte solidifiée. Vendu en l'état. Dim. 53 x 53 cm. **80/120**

608 CANNE érotique en bois naturel, le pommeau en corne, de forme boule, sculpté d'un sexe féminin. Fin XIX^e, début XX^e siècle. Long. 89 cm. **100/150**

609 CANNE érotique en bois noirci, le pommeau en corne sculpté figurant un sexe masculin, la bague en argent, poinçon Minerve, premier titre. Fin XIX^e siècle. Haut. 85 cm. **100/150**

610 CHEVAL à traîner en bois et carton recouvert de peau, l'oreille en cuir, la queue en crin, les yeux en verre soufflé. Reposant sur

quatre roulettes de fer (manque et accidents). Vers 1880. Dim. 85,5 x 98 cm. **600/800**

611 COFFRET en bois présentant différentes sections sous forme de carottage d'espèces ligneuses (bois) ayant subi une manufacture de polissage pour reconnaissance de chaque taxon. Dim. 34 x 16 x 8,5 cm. Vendu en l'état. Espèce végétales non reprises à la Convention de Washington (CITES), au Règlement communautaire européen 338/97 du 09/12/1996 et au Code de l'environnement français. **100/150**

612 COLLECTION DE 10 MÉDAILLES en bronze, dont « musée de l'Homme », « les Baliméki du Cameroun », « Académie des Sciences, 1966 », « Borobudur, Unesco, 1976 », « Enseignement du Dessin, Ville de Paris, 1895 », « Théophraste Renaudot » et « Pius IX Pont Max An XXIV ». Diam. max. 9,5 cm. **80/120**

613 COLLECTIONS DE 10 DÉCORATIONS dont « Ordre libérateur, Vénézuela », « Ordre de la rose » (accidents), « Ordre Simon Bolivar », « Ordre de Nicanor Iftikar, Tunisie », « Ordre du Mérite, Bulgarie, 1891 » (accident), « Ordre de la Croix de Roumanie, 1881 », « Ordre de l'Étoile noire du Bénin », « Étoile de Chevalier de Léopold de Belgique » (manque à l'émail), « Croix de commandeur, Ordre du Griffon », et Légion d'Honneur. Haut. max. 8 cm. **200/300**



611

614 CORNE LIBATOIRE, la monture en argent niellé, avec chaîne et embout en bec de canard. Travail du Caucase, poinçon avec écriture en cyrillique. Long. 24 cm. **60/80**

615 COUPE DE MARIAGE en noix de coco sculptée. Attache et monture en argent. Travail du XIX^e siècle. Long. 15 cm. Larg. 8,5 cm. **40/60**

616 DEUX APPELANTS en bois sculpté et peint en noir, figurant un canard (état d'usage, restaurations). QUÉBEC, vers 1930/40. Long. 35 cm. **40/60**

617 DEUX BOULES DE PARDON en verre églomisé argenté, l'attache métallique (usures au tain) XIX^e siècle. Diam. 7 et 9 cm. **30/40**

618 DEUX SCULPTURES en bois d'olivier figurant une bécasse et une bécassine en vol. XX^e siècle (petits manques). Haut. 39 cm. **40/60**

619 DEUX SCULPTURES en bois peint figurant des trophées de perdrix grises (accidents). XX^e siècle. Haut. max. 30 cm. **40/60**

620 DIORAMA figurant un bateau à vapeur en bois sur une mer déchaînée, dans une vitrine. Signé COURTES H. et daté 12/11/31 (état d'usage). Dim. 25 x 48 x 16 cm. **100/150**

621 ELEMENT supposé provenir du voilier de Jacques Brel, marqué Pièce authentique du voilier ASKOY II de Jacques Brel authentifiée par l'asbl save askoy II. Haut : 40 cm. Larg : 11 cm. Prof : 8 cm. **50/80**

622 ENSEMBLE de vues stéréoscopiques sur verre sur la Vie de Jésus Christ, dans leur boîte d'origine. On y joint six vues stéréoscopiques sur le thème de l'Exposition Coloniale (deux accidents). **30/50**

623 ENSEMBLE d'instruments scientifiques comprenant : Psy-
chromètre dans son coffret en bois, fabricant P. Richard ; Alidade ni-
velatrice ; Inclinomètre de niveau
Pecqueur ; instrument de mesure
en laiton ; deux couteaux à mesure
(38 cm) ; Pantomètre de la manu-
facture Brosset Frères ; balance de
précision de joaillerie dans sa boîte
en bois (manque cinq poids) ; règle
d'étalonnage en verre dans son
écrin - marque ISOMA ; machine à
calculer REBO ; Alphamètre M.H.P ;
cadran annulaire. **80/120**

624 ENSEMBLE en cuivre com-
prenant, un entonnoir et 9 moules
à cannelés ou gâteaux. Haut enton-
noir : 29. Haut. moules : 5,5 cm. **20/30**

625 EXEMPLAIRE monté sur socle
en bois vraisemblablement d'un
Bézoard (conglomérat compact de
substances partiellement digérées)



626



présenté dans une petite vitrine. Vitrine : hauteur 7,7 cm ; largeur 6,5 cm ; prof. 5 cm. Exemplaire vraisemblablement Bézoard : hauteur 5,75 cm ; largeur 3,5 cm environ. **300/400**

626 FOURMILIÈRE en terre. Dim. 22,5 cm. **40/60**

627 GRAND EPISOIR de forme conique en bois tourné. Travail populaire, Ile de GROIX fin XIX^e-début XX^e. Haut. 102 cm. 71 cm. 35 cm. Provenance : Loquimelic. **60/100**





628

628 IMPORTANTE AMPOULE de phare maritime MAZDA 6000 W (on y joint une applique en fer forgé). Haut. 52 cm. **500/600**

629 IMPORTANTE BOULE DE PARDON en verre églomisé argenté, l'attache métallique (usures importantes au tain). XIX^e siècle. Diam. 24 cm. env. **60/80**

630 LOT d'instruments scientifiques comprenant un thermomètre type PALMER USA (Dim. 79 cm); et un appareil photo espien D.R.G.M (Dim : 5 cm). **30/40**

631 MAGNIFIQUE REPRODUCTION d'une statuette préhistorique dénommée Vénus de Willendorf époque Paléolithique supérieur (25000-3000 av. J.C.). Allemagne, symbolisant le culte féminin de la fécondité, réalisée en porcelaine froide, présentée sous globe. Vendu en l'état. Dim. 16 cm. **180/220**

632 MASQUE en terre cuite émaillé blanc. Haut : 18 cm. Larg : 12 cm. **30/40**



633

633 MÉDAILLE « Most excellent Order of the British Empire » en bronze argenté, présenté en écrin « Royal Mint » (écrin accidenté). **100/150**

634 MEMENTO MORI figurant un crâne en papier maché sur un socle de bois. Vers 1950. Dim. du crâne : 21 x 14 cm. Dim. du socle : 25,5 x 15 cm. **40/60**

635 PRÉSENTATION D'UN GISANT en plâtre (restauration). Début XX^e siècle. Long : 37,5 cm. Larg : 14,5 cm. Haut : 14 cm. **40/60**

636 SCARABÉE dans le goût égyptien sculpté dans du calcschiste représentant le dieu Khépri symbole de la renaissance du soleil dans l'ancienne culture égyptienne avec abdomen sous forme de cartouche avec hiéroglyphes, présenté sous globe. Vendu en l'état. **60/100**

637 SCULPTURE en bois d'olivier figurant une bécassine en vol. Haut. 20 cm. **30/50**

638 SCULPTURE en bois peint figurant un échassier, sur socle en bois. Début XX^e siècle. Haut. 30 cm. Long. 39 cm. **50/60**

639 SCULPTURE en cuir et bois peint, figurant un huitrier pie (socle postérieur), début XX^e siècle. Haut. 34 cm. **50/60**

640 SITULE en bronze patiné de forme pansue sur piédouche, à une anse articulée. XIX^e siècle. Haut. **40/60**

641 TERMITIÈRE présentée sur un morceau de bois. Long : 72 cm. Diam. 20 cm. **50/60**

642 TIRELIRE en forme de cerceuil en bois. Long : 21 cm. Larg : 6 cm. Haut : 4 cm. **20/30**



644

646 FIGURINE représentant un chat dans le goût égyptien réalisée vraisemblablement dans du calcschiste, présentée sur socle en plexiglas et sous globe. Ce félin était considéré par les égyptiens comme un animal sacré à l'image de la déesse Bastet. Haut. 15 cm. **60/120**

647 PETITE VITRINE avec embase en bois contenant 2 spécimens de coléoptères Scarabaeidae mâle et femelle de l'espèce dénommée Megasoma acteon et 1 larve. Spécimens collectés en Guyane. Dim. 24 x 13 cm. **200/250**

648 PRÉSENTATION d'une tête réalisée en plâtre peint dans le goût égyptien coiffée de 2 reptiles, montée sur bloc en bois et sous globe. Vendu en l'état. Haut. 23 cm. **80/120**

649 REPRODUCTION d'une patte de Dinosauré théropode carnivore sub-adulte vraisemblablement de Tyrannosaure (Tyrannosaurus spp) réalisée dans des matériaux composites polymères (résine), présentée sous globe. Haut. 21 cm. **120/150**

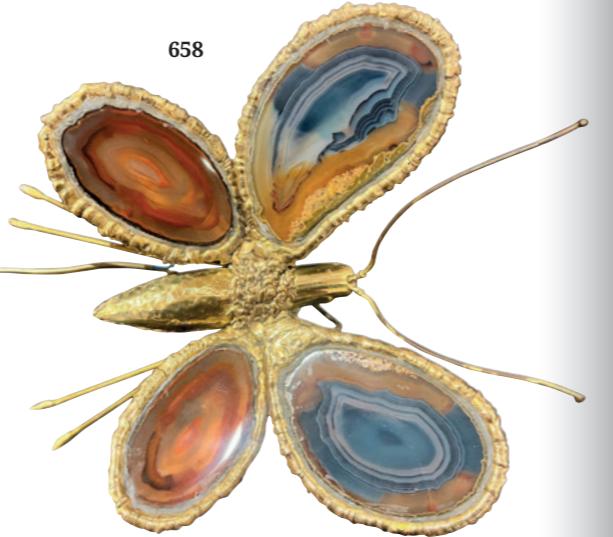


644

643 TOTON ou TOUPIE DE BAR du Familistère de Guise en plomb. Haut. 3 cm. On y joint une TOUPIE GYROSCOPE. Diam. 8,5 cm. **15/20**

644 ENSEMBLE comprenant deux objets décoratifs réalisés par le peuple inuit figurant un personnage eskimo à la pêche et un phoque, dans du minéral ayant subi une manufacture de polissage. Étiquette présente sous un des objets indiquant « Canada ». Phoque : long. 15,7 cm. Haut. 4 cm. Eskimo : long. 12 cm. haut. 5 cm. env. **100/130**

645 FIGURINE anthropomorphe dans le goût égyptien réalisée dans du calcschiste, représentant vraisemblablement la divinité à tête de lion Apédémaïk reposant sur un scarabée représentant le dieu Khépri symbole de la renaissance du soleil, avec sous la partie ventrale de ce coléoptère un cartouche avec hiéroglyphes, présentée sous globe. Vendu en l'état. Dim. 15 cm. **90/120**



658

646 FIGURINE représentant un chat dans le goût égyptien réalisée vraisemblablement dans du calcschiste, présentée sur socle en plexiglas et sous globe. Ce félin était considéré par les égyptiens comme un animal sacré à l'image de la déesse Bastet. Haut. 15 cm. **60/120**

647 PETITE VITRINE avec embase en bois contenant 2 spécimens de coléoptères Scarabaeidae mâle et femelle de l'espèce dénommée Megasoma acteon et 1 larve. Spécimens collectés en Guyane. Dim. 24 x 13 cm. **200/250**

648 PRÉSENTATION d'une tête réalisée en plâtre peint dans le goût égyptien coiffée de 2 reptiles, montée sur bloc en bois et sous globe. Vendu en l'état. Haut. 23 cm. **80/120**

649 REPRODUCTION d'une patte de Dinosauré théropode carnivore sub-adulte vraisemblablement de Tyrannosaure (Tyrannosaurus spp) réalisée dans des matériaux composites polymères (résine), présentée sous globe. Haut. 21 cm. **120/150**



644

650 VASE en terre cuite émaillée, en forme d'algues et de rochers, habités par un crabe en bronze doré (restauration). Début XX^e siècle. Haut. 36 cm. **40/60**

651 VIDE POCHE en bois pétrifié. Long : 19 cm. Larg : 15 cm. Haut : 6 cm. **30/40**

652 CADRE RELIQUAIRE en paperolles figurant Une Vierge à l'Enfant Jésus. Dans un cadre en bois et stuc doré à décor de frises torsadées et de feuillages (moisisures). XIX^e siècle. Dim. 15 cm environ. **100/150**

653 CADRE RELIGIEUX en chêne, de forme octogonale, à décor d'une tête du Christ à la Couronne d'épines et de l'enfant Jésus en cire, dans un décor rayonnant en paperolles (aimants rapportés). XIX^e siècle. Dim. 40 x 28,5 cm. **150/200**



653



654

657 HOETGER Bernhard (1874-1949), « La pleureuse », SUJET en bronze signé sur la terrasse. Cachet du fondateur : Eugène Blot à Paris. Haut. 27 cm. **600/800**

658 DUVAL-BRASSEUR Jacques (XX^e siècle) dans le goût de : LUMINAIRE en bronze et laiton représentant un papillon, les ailes ornées de tranches d'agate, vers 1960. Long : 30 cm. **350/500**

MOBILIER

659 BIBLIOTHÈQUE en bois de placage, ouvrant par deux portes semi-vitrées, à décor marqueté, de style Louis XVI (état d'usage). Époque Napoléon III. Dim. 153 x 89 x 35 cm. **300/400**

660 VITRINE d'angle OPHELIA. Dim. 190 x 110 cm. **200/300**

661 VITRINE de collectionneur OPHELIA, ouvrant par quatre portes coulissantes. Dim. 245,5 x 270 x 40 cm. **300/500**

662 VITRINE de collectionneur OPHELIA ouvrant par quatre portes coulissantes. Dim. 190 x 240 x 40 cm. **300/500**

ouvrant par une porte à décor d'un médaillon en marqueterie Boulle, filets de laiton et bronze doré. Le plateau en marbre (accidents et manques, bois piqué, restauration). Époque Napoléon III. Dim. 105,9 x 78 x 33,5 cm. **150/200**

664 TABOURET DE HARPISTE dit « de grotte » en noyer mouluré et sculpté reposant sur trois pieds galbés à pattes de lion réuni par une entretoise, l'assise amovible en forme de coquillage. Époque XIX^e siècle. Haut. 60 cm. Larg. assise 42 cm. **250/350**

665 SELLETTE en bois brut. Dim. haut : 133 cm. Larg : 70 cm. **100/150**

666 FAUTEUIL en bois teinté, de style Renaissance, l'assise et le dossier en cuir à décor floral estampé. Fin XIX^e siècle. Haut. 110 cm. **40/60**

667 MALLE en camphrier, à deux poignées latérales et pentures en laiton. Début XX^e siècle. Malle : long. 99,5 cm. Larg. 55 cm. Haut. 36 cm. **200/300**

668 TABLE DE MONASTÈRE en chêne massif, de forme rectangulaire à faces latérales arrondies, le plateau incrusté d'une croix d'Occitanie, le piétement de forme balustre. XIX^e siècle. On y joint Huit chaises et deux fauteuils de style Louis XIV à piétement os de mouton. Dim. Table : 80 x 240 x 89 cm. **400/600**



Adjug'Art
BREST - QUIMPER - VANNES

M^e Tiphaine LE GRIGNOU
M^e Yves COSQUÉRIC
105, avenue de Kerrien - 29000 Quimper
Tél. 02 98 52 97 97 - Agt : 2017.097
contact@hdvquimper.com - www.adjugart.fr